

DÉCLARATION DE L'UNSA-EDUCATION AU CTSD DU JEUDI 30 JUIN 2022

Madame l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames, Messieurs les membres du CTSD

L'UNSA Education ne peut faire abstraction du contexte politique dans lequel se réunit ce CTSD. L'élection de quatre-vingt-neuf députés d'extrême-droite à l'Assemblée nationale, dont vingt dans les Hauts de France et trois sur sept dans notre département, nous montre que le front républicain a lâché. La responsabilité de toutes celles et tous ceux qui, ces dernières semaines, n'ont pas été clairs face à l'extrême-droite est importante.

Parmi les moteurs du vote d'extrême droite, particulièrement fort dans les territoires ruraux, le sentiment d'abandon des populations est souvent mis en avant. Une ruralité, qui année après année, a pu voir sa population vieillir, la situation sociale de ses habitants se dégrader, ses services publics s'éloigner physiquement et numériquement. Prendre des mesures visant à réconcilier les populations, leur garantir une équité de traitement et un égal accès aux services publics devra figurer parmi les chantiers prioritaires que devront mener les élus de la Nation. Sans cela, et en continuant à gouverner en fracturant comme cela a été fait depuis cinq ans, celles et ceux qui prônent ouvertement un projet de division de notre société finiront par prendre le pouvoir.

Pour ce qui concerne l'Education Nationale, l'UNSA Education a pu, à travers les résultats de son baromètre des métiers, enjoindre le nouveau ministre à réparer ce qui peut encore l'être dans notre ministère plutôt qu'à persister. Car là aussi, la fracture est grande. Deux chiffres : en cinq années, on est passé de 60% des personnels se disant en désaccord

avec les choix politiques faits dans l'Education à 86%. Plus que les personnels en contact direct avec les élèves, les corps de cadre expriment aujourd'hui un sentiment de perte de sens de leur métier qui interroge nécessairement. Ainsi, 42% des IEN ne trouvent plus de sens aux missions qui leur sont confiées, pris en tenaille entre les instructions ministérielles et la réalité des besoins du terrain. La priorité pour le ministre doit donc être de travailler à la réconciliation des personnels avec leur institution.

Pour œuvrer en faveur d'une société plus juste et plus équitable, l'Education Nationale a naturellement son rôle à jouer. L'un des enjeux les plus importants selon l'UNSA Education, c'est la nécessité de retrouver l'expérience de la mixité sociale, de l'« **apprendre ensemble** » et du « **vivre ensemble** ». Il n'est plus possible de clamer **liberté, égalité, fraternité tout en continuant de cloisonner les apprentissages et les vies de nos élèves**. Il n'y a pas de solutions simples et toutes ne reposent pas seulement sur l'École, mais il faut dépasser l'assignation à résidence qui mine notre société. De même, le financement public de l'enseignement privé demeure un frein essentiel à la réalisation de cette expérience de mixité sociale.

Concernant l'ordre du jour,

Nous nous félicitons de la création de 10 divisions supplémentaires dans le 2nd degré.

Toutefois, la situation du collège Guy de Maupassant à Chaumont en Vexin nous préoccupe et mérite votre attention. Dans ce collège, les élèves sont majoritairement issus de la ruralité.

Près de 83 % d'entre eux sont DP et transportés

Actuellement, cet établissement compte 20 classes

- 4 divisions en 6^{ème} soit 32 élèves par classe à la rentrée
- 5 divisions en 5^{ème} (27 élèves par classe)
- 5 divisions en 4^{ème} (classes à 27 en moyenne)
- 6 divisions en 3^{ème} (28 élèves par classe)

Dans cette circonscription, alors que nous assistons à un afflux important d'élèves venant de la région parisienne et que deux lotissements vont être très prochainement livrés, la création d'une division supplémentaire en 6^{ème} se justifie amplement et viendrait en prolongement d'une ouverture prévue par vos services en élémentaire.

Pour le premier degré, nous interviendrons sur plusieurs situations et plus particulièrement sur 2, l'école de Le Mesnil en Thelle et une autre qui ne figure pas dans les documents envoyés : l'école de Villeneuve les Sablons.

Au Mesnil-en-Thelle, un quartier entier est sorti de terre : plus d'une centaine de pavillons et la commune accueille depuis quelques semaines les nouveaux habitants. Les 43 pavillons T4/T5 administrés par un bailleur ne sont attribués qu'à des familles ayant plusieurs enfants. Tous ne sont pas encore arrivés. Les inscriptions se font petit à petit (encore une hier en PS) mais nous savons déjà que les 11 classes (9 existantes et les 2 ouvertures proposées) ne suffiront pas. Indépendamment de ce lotissement de nombreuses maisons se sont vendues sur la commune et le plus souvent à des familles arrivant de la région parisienne. La municipalité prépare 4 classes supplémentaires, il n'y aura donc pas de problème de locaux.

A Villeneuve Les Sablons, les effectifs étaient déjà hauts cette année. La vente de maisons inoccupées a fait augmenter les prévisions. La livraison d'une vingtaine de logements sociaux est attendue pour janvier 2023. Avec une moyenne de 27.4 à la rentrée, nous vous demandons d'acter dès à présent une ouverture.

Lors de la dernière audience bilatérale que vous avez accordée au SE-UNSA, nous avons évoqué le dispositif qui va se mettre en place à la rentrée : l'évaluation des écoles.

Nous vous avons alerté sur la charge de travail supplémentaire induite par cette évaluation de l'école, pour les équipes pédagogiques et surtout pour les directeurs et directrices.

Ce cadre d'évaluation peut probablement permettre aux équipes de porter une analyse réflexive sur leur action éducative, mais sur quel-s temps ?

Les réunions des directeurs se tiennent dans les circonscriptions, chaque IEN présente le dispositif et à chaque fois les mêmes réactions : sur quel-s temps ferons-nous ce travail supplémentaire ?

- les écoles concernées auront droit à un report d'un an pour rédiger leur projet d'école (dont la nouvelle version est prévue pour la rentrée 2022) dans une,
- sur la 2^e journée de pré rentrée pour une autre,
- 6h des 18h de formation dans une autre,
- Sur les 108h, sans plus de précisions dans une autre

Madame l'Inspectrice, le SE-UNSA et l'UNSA Education vous demandent un cadrage clair et départemental qui permettra d'inscrire ces évaluations dans le cadre réglementaire des obligations de service des PE.

Il est indispensable que les équipes disposent de moyens et de modalités de mise en œuvre favorables au travail collectif. Il est également indispensable que les équipes puissent saisir la finalité de ce dispositif, or à ce jour aucun objectif clair est énoncé ! Nous savons très bien que les thématiques des formations sont dictées depuis la Rue de Grenelle et les besoins réels des équipes ne sont plus pris en compte depuis bien longtemps.

Le SE-Unsa 60 refuse catégoriquement que ce nouveau dispositif se traduise par un temps de travail supplémentaire.

A la rentrée, L'UNSA Education et le SE-UNSA 60 appelleront les personnels à suivre la consigne syndicale : pas de temps, pas de travail.

Le gouvernement vient d'annoncer, sous la contrainte de l'inflation et la pression des organisations syndicales de la fonction publique, une hausse de 3,5 % de la valeur du point d'indice. Cette hausse sera effective dès le 1^{er} juillet 2022 et devrait s'exprimer sur les feuilles de paye du mois d'août avec un effet rétroactif.

L'UNSA Fonction Publique prend acte de cette décision qu'elle juge, cependant, insuffisante pour compenser le niveau actuel de l'inflation et le décrochage induit par le gel du point d'indice depuis 2010. Un prochain rendez-vous salarial, avant la fin de l'année, s'impose au regard des projections actuelles de l'inflation pour 2022 et des besoins légitimes des agents publics, contractuels et fonctionnaires.

L'Unsa Éducation de l'Oise